



Nous avons le plaisir de vous inviter à une soirée d'information sur le thème du :

Prélèvement à la source

Le mercredi 7 novembre à 17h30

PAMIERS - Amphithéâtre du lycée agricole
Route de Belpech, 09100 Pamiers

En tant qu'agriculteur, vous êtes directement concernés par cette réforme qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019. De plus, si vous êtes employeur de main-d'œuvre, vous êtes également en charge de la collecte de cet impôt pour votre ou vos salariés, même occasionnels.

Ce temps d'information et d'échange se déroulera en deux temps :

17h30 – 18h45

Intervention des impôts sur le prélèvement à la source avec la participation de :

- Mme Hélène Loubier, administratrice des Finances Publiques Adjointe, Directrice du pôle fiscal
- Mme Karine Sablé-Teychené, inspectrice des Finances Publiques du service

18h45 – 19h30

Questions et échanges

Le verre de l'amitié clôturera cette soirée.

Philippe LACUBE
Président CERFRANCE 09

François TOULIS
Président Chambre d'agriculture



Contact CERFRANCE : 05 61 68 43 70 – Chambre d'agriculture : 05 61 02 14 00